

## Verneuil-sur-Avre. La rentrée du lycée en mode sanitaire - Mode lecture

C'est au tour des lycéens de faire leur rentrée. À Verneuil-sur-Avre, quelque 280 élèves sont attendus à partir de ce vendredi 5 juin 2020. On vous dit à quelles conditions.

Publié le 5 Juin 20 à 12:12



Marie Pruvot, proviseure, attend 280 élèves, dont 60 terminales ce vendredi. (©La Dépêche de Verneuil-sur-Avre)

À Verneuil, les équipes d'entretien du lycée Porte de Normandie étaient à pied d'œuvre – **mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 juin 2020** – pour procéder à un grand nettoyage des locaux avant la rentrée post-Covid.

« Il est vrai que depuis **vendredi 13 mars 2020** – dernier jour avant fermeture liée à l'épidémie – tout était resté en l'état, même les étiquettes du bac blanc sur les tables », sourit **Marie Pruvot**, proviseure.

Depuis, seule l'équipe de direction continuait de venir au lycée, les agents étant retournés à domicile, tandis que les enseignants étaient chargés d'organiser le télétravail depuis chez eux avec les élèves, « de sorte d'assurer la continuité pédagogique ».

**280 élèves**

Pour cette rentrée de juin, sur les 1 000 élèves que compte habituellement l'établissement, seulement 1/3, soit 280 en tout – 173 en lycée général et technologique ainsi que 107 en lycée professionnel – se sont préalablement inscrits pour revenir en classe.

« Attention, il s'agit de soutien, de renforcement de notions ou de préparation aux oraux de rattrapage pour les terminales car l'avancement du programme, lui, ne continue qu'à distance, c'est-à-dire en télétravail, jusqu'au **4 juillet 2020** ».

### **Terminales d'abord**

Ce vendredi 5 juin, ce sont soixante jeunes des terminales générales et technologiques qui sont attendus au lycée vernolien.

Les autres – 49 secondes, 64 premières, 36 CAP 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, 11 élèves de 3<sup>e</sup> et 60 bacs professionnels – feront leur rentrée à partir de ce **lundi 8 juin 2020**.

Crise sanitaire oblige, « les emplois du temps que nous avons élaborés sont totalement inédits. Les accueils seront partiels, en alternance sur la semaine – un jour sur deux, mais par journées complètes afin d'éviter le plus possible les heures creuses ». Ainsi, l'effectif ne devrait pas dépasser 150 élèves par jour au maximum.

### **Quinze par salle**

Du coup, le protocole sanitaire est plus facile à faire respecter : « une salle affectée par groupe de quinze élèves (soit 20 salles en total mobilisées), des circulations restreintes et balisées avec des sens à respecter pour éviter qu'élèves et adultes ne se croisent, lavage régulier des mains, port du masque obligatoire... », résume Marie Pruvot.

Concrètement, chaque groupe reste dans sa salle au moins toute la demi-journée et ce sont les enseignants qui se déplacent, pas les élèves.



La proviseure fait le point avec un agent d'entretien (©La Dépêche de Verneuil-sur-Avre)

Chaque lycéen a sa table, son matériel et si un ordinateur lui est prêté, « le clavier et la souris sont recouverts d'un film cellophane jetable ».

### **Cantine ouverte**

Concernant la demi-pension avec deux services de 70 usagers, chaque élève aura un plateau partiellement prêt puisqu'il n'aura plus que le plat chaud à prendre. Pas de pichet ni de fontaine à eau, juste des bouteilles en plastique individuelles à disposition des élèves.

Pour la récréation, « elle aura lieu par alternance pour que tous les jeunes ne s'y retrouvent pas en même temps ». De même, plus question de s'asseoir à plusieurs sur les bancs : ce sera une personne à chaque bout, le milieu étant condamné par du ruban.

Quant aux salles spécialisées – de permanence ou espace Colluci -, elles restent fermées. De même pour l'internat.

### **Température si...**

En revanche, la salle des profs et le CDI restent ouverts, en respectant les règles sanitaires, bien évidemment.

Toutefois, par prudence, « une prise de température à l'entrée et pendant la journée sera possible en cas de symptômes », prévient la proviseure.

Aussi, « les familles où des cas de Covid-19 ont été déclarés sont priées de garder leur enfant afin d'éviter toute propagation ».

### **■ Masques pour tous**

Quatre masques textiles – lavables 20 fois – seront distribués par l'Éducation nationale aux élèves ainsi qu'aux adultes, pour un usage de deux par jour. S'il est obligatoire pour les lycéens, pour les

personnels, ce masque est fortement préconisé, sachant qu'à un mètre de ses élèves, l'enseignant peut toutefois l'enlever pour faire cours.